

Demande d'autorisation d'ouvrir un débit temporaire

Je soussigné : Monsieur Jean-Olivier GEOFFROY

Profession ou qualité : Président du CIAS du Civraisien en Poitou – Couhé 86700 VALENCE-EN-POITOU

Adresse : 8 Rue Hemmoor Couhé 86700 VALENCE-EN-POITOU

ai l'honneur de solliciter, conformément à l'article L.48 du Code des débits de boissons, l'autorisation d'ouvrir **un débit de boissons temporaire de : 3^{ème} catégorie**

A : Valence-en-Poitou, Vaux

A l'occasion de : du loto dans la salle des fêtes de Vaux 1, Rue du 19 mars Vaux 86700 Valence-en-Poitou le **DIMANCHE 09 JUIN 2024**

Fait à Valence-en-Poitou, le 02/10/2025

signature :

Arrêté Municipal n°436-2025-VAU

Autorisant l'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Le maire de la commune de Valence-en-Poitou, Vienne ;

Vu la demande ci-dessus ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.49 et L.49-1-2 du Code des débits de boissons ;

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.22 et L.48 du Code des Débits de boisson ;

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique ;

ARRÊTÉ :

Monsieur Jean-Olivier GEOFFROY, Président du CIAS du Civraisien en Poitou Couhé 86700 VALENCE-EN-POITOU,

est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie,

DU VENDREDI 03 OCTOBRE 2025 A 9 H 00 JUSQU'A MINUIT

à l'occasion de la journée inter-établissements dans la salle des fêtes de Vaux 1, Rue du 19 mars Vaux 86700 Valence-en-Poitou

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.



Fait à Valence-en-Poitou, le 02/10/2025

La Maire déléguée de Vaux

CHEMINET Marie-Claude



Mairie déléguée de Vaux, 1 rue du 19 mars, Vaux 86700 VALENCE EN POITOU

Tél : 05 49 59 29 15 vaux@valenceenpoitou.fr

Commune de VALENCE EN POITOU